

# Chapitre 1 : SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

*La mobilité dans la communauté le SCoT ABC*

---

Situé au Nord Est du département d'Indre et Loire, le Schéma de Cohérence Territoriale des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais (SCoT ABC) regroupe 45 communes réparties, au nord et au sud de la Loire, sur les Communautés de communes du [Val d'Amboise](#), de [Bléré Val de Cher](#) et du [Castelrenaudais](#)



Approuvé en 2008, le SCoT ABC a été révisé et approuvé à l'unanimité le 9 juillet 2018. Il établit une stratégie de développement territoriale pour une période de 12 ans (2018-2030).

## L'enquête sur le territoire du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



662  
ménages enquêtés

826  
personnes enquêtées



3 026  
déplacements recensés

### Population et ménages



64 860 habitants

dans la communauté de communes de SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais dont 61 064 de cinq ans et plus

2.29  
personnes par ménage



29 %  
de ménages comportant 1 seule personne

### Equipped des ménages



1.44  
voiture par ménage



10%  
de ménages sans voiture



90%

de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire



30%

de ménages sans vélo

## Mobilité des résidents



229 987

déplacements réalisés quotidiennement par les résidents



3.77

déplacements par jour et par personne



70%

de déplacements internes, c'est-à-dire avec l'origine et la destination dans le territoire



11.8%

des habitants ne se déplacent pas au cours de la journée



30km

parcourus quotidiennement par habitant



61min

de temps de déplacement quotidien.

## Les modes de déplacements



26%

de déplacements en mode actif (marche, vélo ..)



68%

des déplacements sont réalisés voiture



5.5%  
de déplacements en mode  
collectif



74%  
de conducteurs seuls dans leur  
voiture

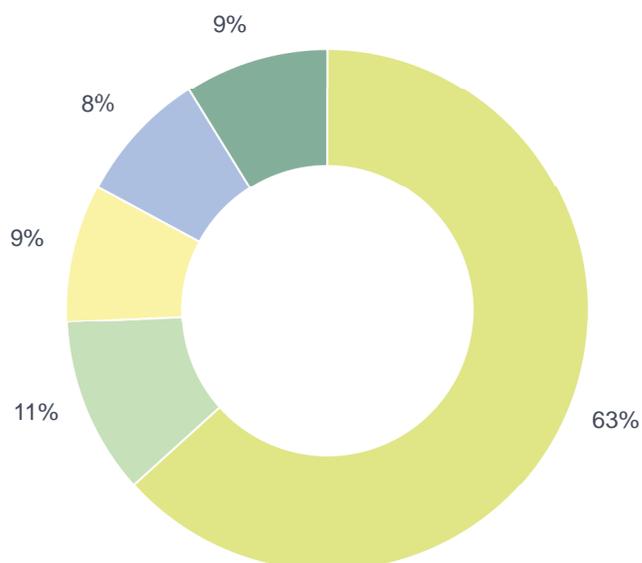
## Caractéristiques de la population

11% de la population du département réside sur le SCoT ABC

Le SCoT ABC compte 65 000 habitants sur un territoire de 935 km<sup>2</sup> soit une densité moyenne de 69 habitants par km<sup>2</sup>.

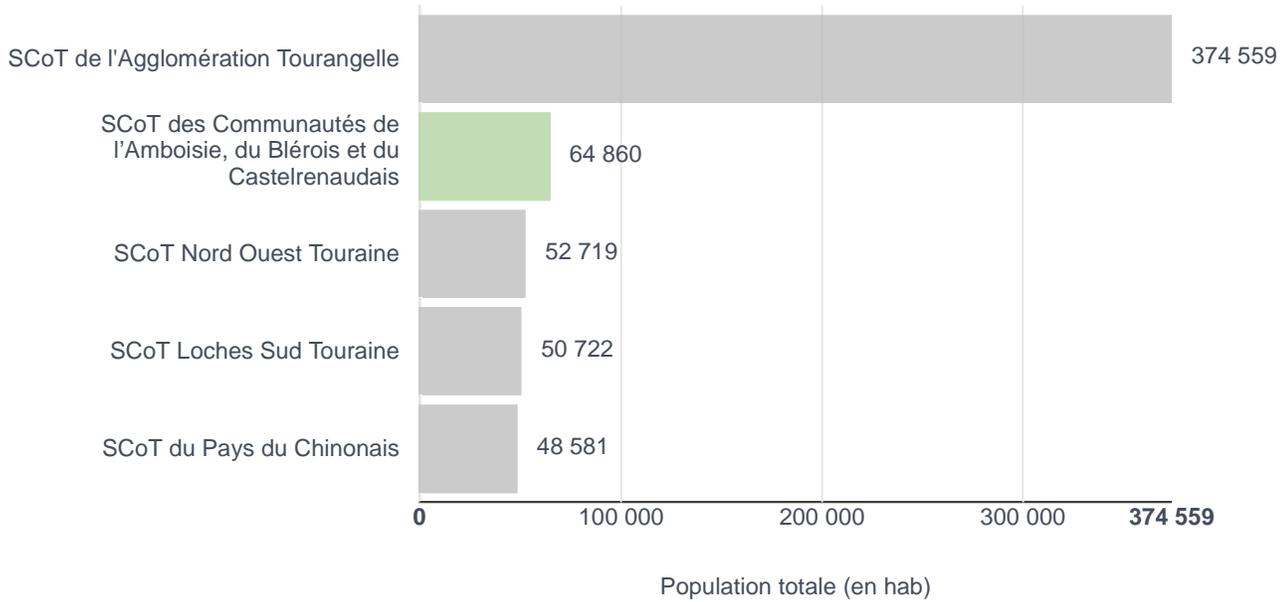
Population : Répartition de la population en Indre-et-Loire par SCoT

- SCoT de l'Agglomération Tourangelle
- SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais
- SCoT Loches Sud Touraine
- SCoT du Pays du Chinonais
- SCoT Nord Ouest Touraine



Le graphique suivant donne une description de la population du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Population totale", en comparaison avec les autres SCoT du département

Population - Population totale du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais en comparaison avec les autres SCoT



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de la population du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Densité de population" selon le découpage par "Secteur D30".

Population : Cartographie des caractéristiques de la population du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Répartition de la population selon l'âge

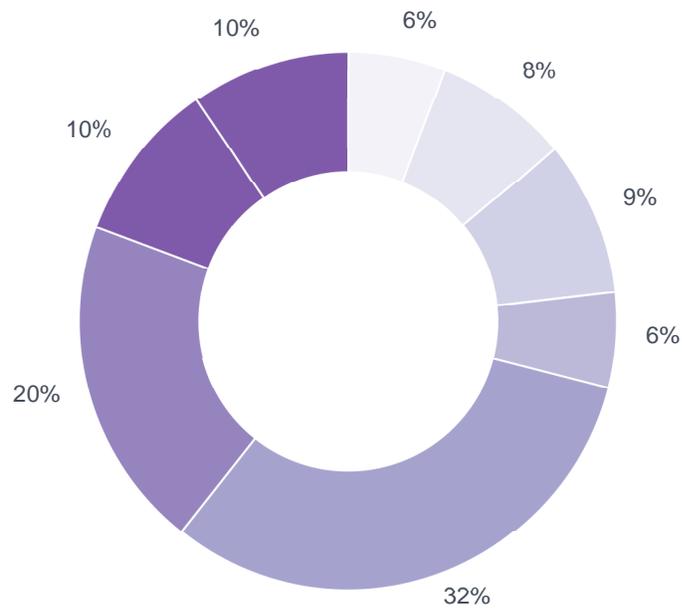
La population concernée par cette enquête, c'est-à-dire la population de 5 ans et plus, est répartie selon les classes d'âge suivantes :

- Moins de 5 ans : Cette classe d'âge n'a pas été interrogée dans l'enquête.
- 5 à 10 ans : Ces personnes dépendent majoritairement des leurs parents pour se déplacer.
- 11 à 17 ans : Ces personnes gagnent progressivement en autonomie dans leurs déplacements par rapport aux plus jeunes, sans toutefois être en âge de pouvoir conduire une voiture.
- 18 à 24 ans : Cette catégorie d'âge est caractérisée par une émancipation vis-à-vis du foyer parental pour une majorité des personnes. L'obtention du permis de conduire et l'entrée dans la vie active se produisent majoritairement au cours de cette période de la vie et modifient fortement les habitudes de mobilité des personnes concernées. La grande majorité des étudiants appartient à cette classe d'âge.
- 25 à 49 ans : Catégorie d'âge la plus étendue, elle regroupe la majeure partie des actifs du territoire. On y retrouve aussi la majorité des personnes ayant un ou des enfants à charge.
- 50 à 64 ans : Pour cette catégorie, la part d'actifs diminue au profit de la part de retraités. La majorité des personnes de ce groupe d'âge n'a pas d'enfant à charge.
- 65 à 74 ans : La grande majorité des personnes de cette catégorie d'âge est à la retraite. L'absence de déplacements liés à une activité professionnelle modifie notablement les habitudes de déplacements de ces personnes.
- plus de 75 ans : Pour une partie des personnes de cette catégorie, des difficultés de déplacement liées à l'âge apparaissent.

La figure suivante donne la répartition de la population selon les classes d'âge pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroidis et du Castelrenaudais

Population : Répartition de la population selon les classes d'âge pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroidis et du Castelrenaudais

moins de 5 ans   5-10 ans   11-17 ans   18-24 ans   25-49 ans   50-64 ans   65-74 ans  
75 ans et plus

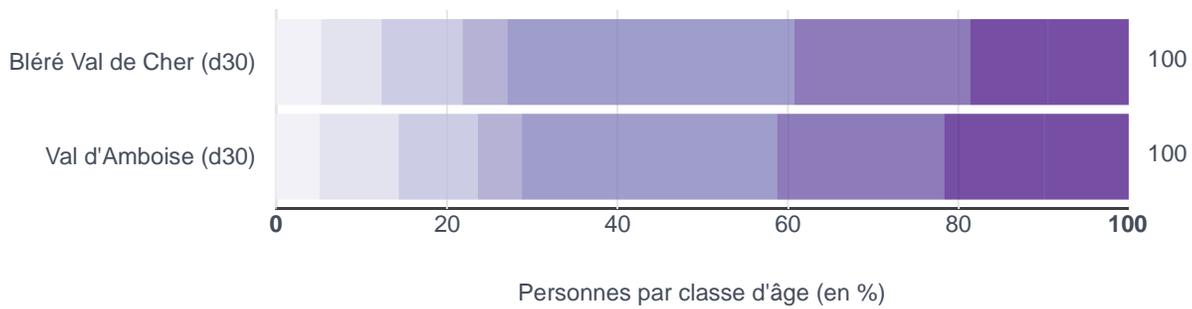


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la répartition de la population par classes d'âge selon le découpage par "Secteur D30".

Population : Répartition de la population par classes d'âge pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais selon les secteurs de résidence

● moins de 5 ans   ● 5-10 ans   ● 11-17 ans   ● 18-24 ans   ● 25-49 ans   ● 50-64 ans   ● 65-74 ans  
● 75 ans et plus



©EMC2 de Touraine

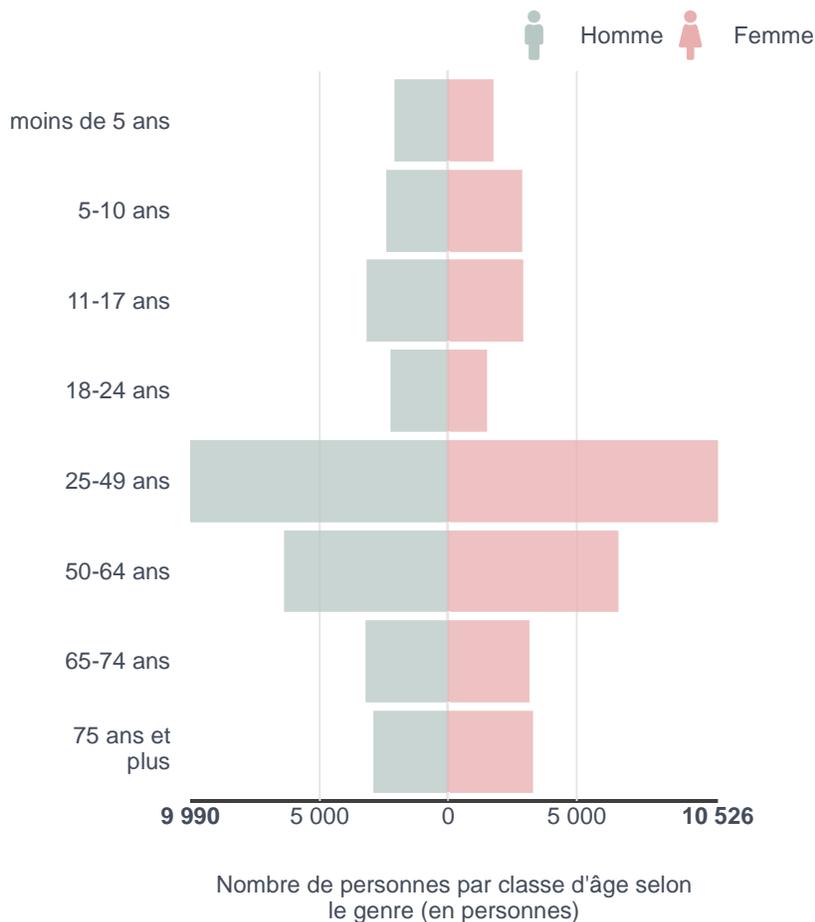
La figure de droite donne une représentation de la population par classe d'âge selon le genre sous la forme d'une pyramide des âges.

En moyenne, le SCoT ABC compte \_\_\_% de femmes et \_\_\_% d'hommes.

Les personnes de moins de 18 ans représentent 23% de la population tandis que les personnes de 65 ans et plus représentent 20%.

La figure suivante donne une représentation de la population par classe d'âge pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais selon le genre, sous la forme d'une pyramide des âges.

Population : Pyramide des âges selon le genre pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Répartition de la population selon l'occupation

L'occupation est définie selon 9 modalités, regroupées en 2 catégories : les actifs et les inactifs.

**Les actifs représentent près de 64% de la population :** Cette population est soumise, par ses occupations, à des déplacements dits contraints, elle regroupe les activités suivantes :

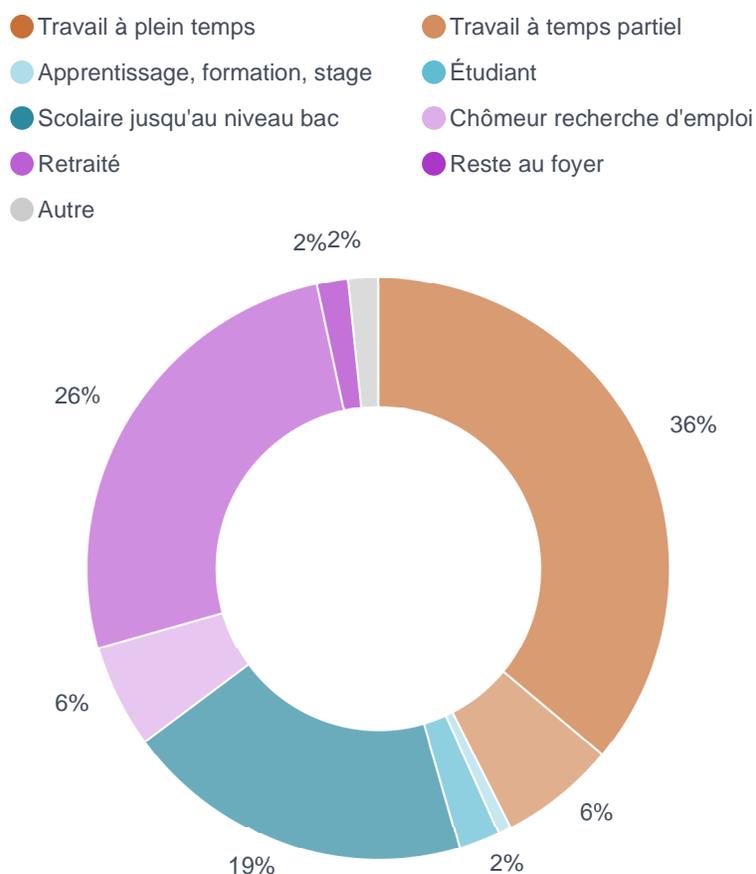
- Travail à plein temps,
- Travail à temps partiel,
- Apprentissage, formation, stage,
- Étudiant,
- Scolaire jusqu'au bac,

**Les inactifs représentent environ 36% de la population :** Cette population est plus libre dans ses déplacements, elle regroupe les activités suivantes :

- Chômeur en recherche d'emploi,
- Retraité,
- Reste au foyer,
- Autre.

La figure suivante donne la répartition de la population selon l'occupation pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais.

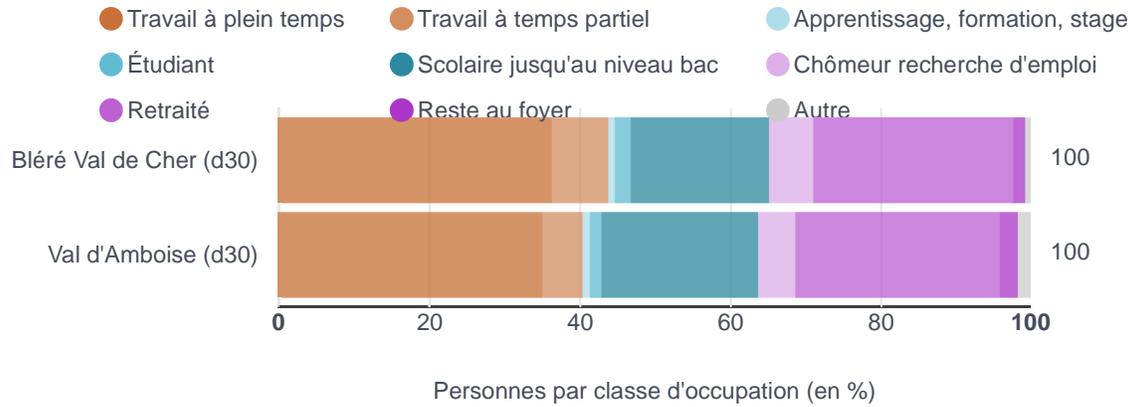
Population : Répartition de la population selon l'occupation pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne la répartition par occupation de la population du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais, selon le découpage par "Secteur D30".

Population : Répartition de la population par occupation pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais selon les secteurs de résidence



©EMC2 de Touraine

## Caractéristiques des ménages

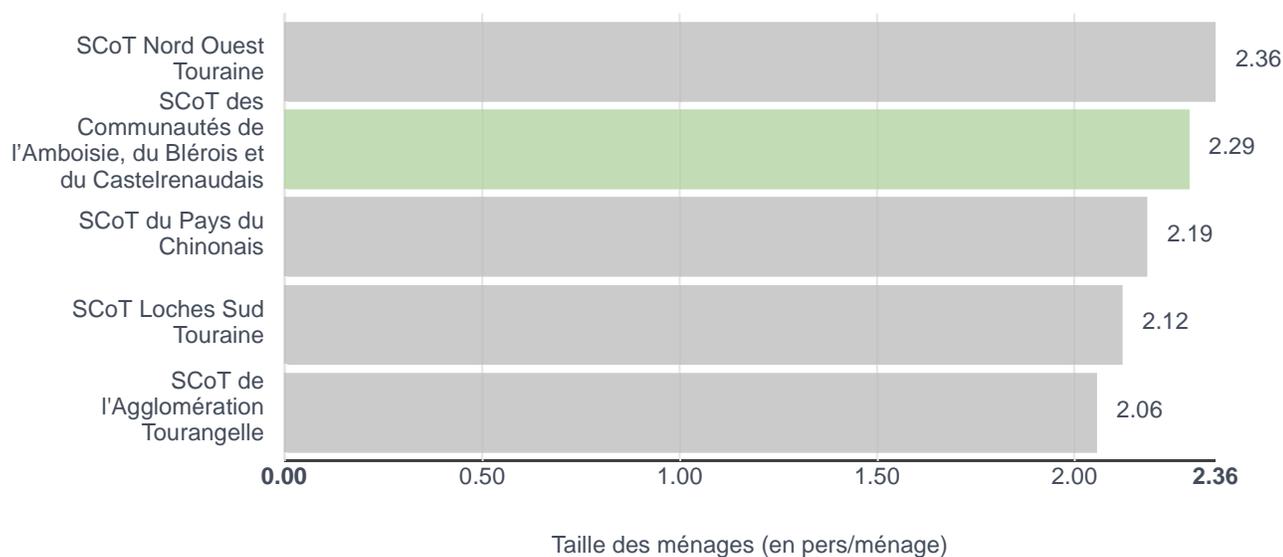
Ce chapitre donne une photographie des ménages sur le SCoT ABC. Les ménages sont analysés selon leur secteur de résidence, leur taille et le taux d'actif.

2.29 personnes par ménage

Avec 2.29 personnes par ménage, le SCoT ABC est parmi les SCoT avec le nombre moyen de personnes par ménage le plus élevé du département.

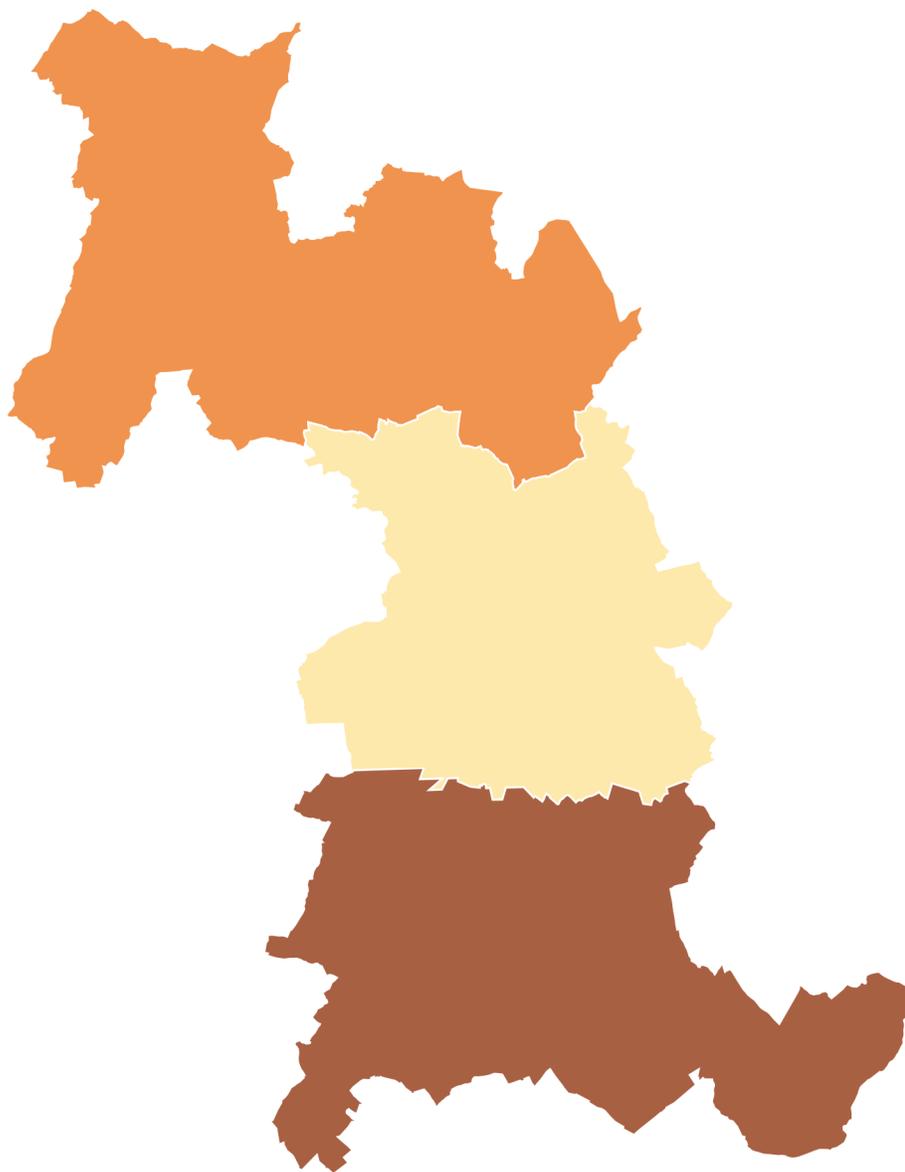
Le graphique suivant donne les caractéristiques des ménages pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, grâce à l'indicateur "Taille des ménages", comparativement aux autres SCoT du département d'Indre et Loire.

Ménages : Taille des ménages pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais en comparaison avec les autres SCoT



La carte suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques des ménages du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais, grâce à l'indicateur "Taille des ménages" selon le découpage par "Secteur D30".

Ménages : Cartographie des caractéristiques des ménages du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais



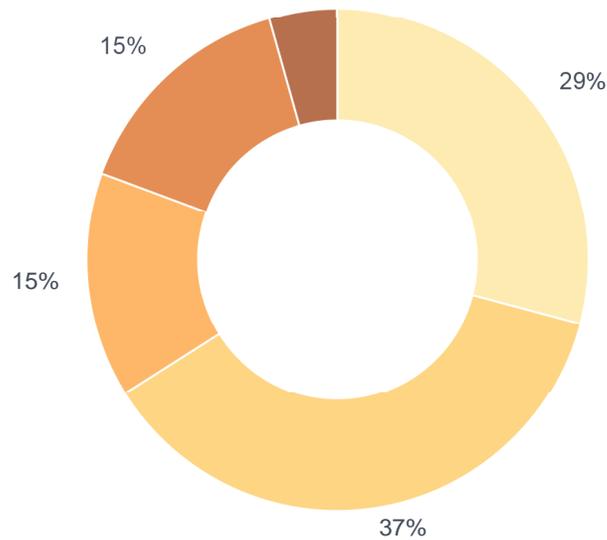
29% de ménages d'une seule personne

À l'intérieur du SCoT ABC, 29% des ménages ne comprennent qu'une seule personne, 37% sont composés de deux personnes et 34% de trois personnes et plus.

La figure suivante donne la répartition des ménages selon leur taille pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais

Ménages : Répartition des ménages selon leur taille pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus

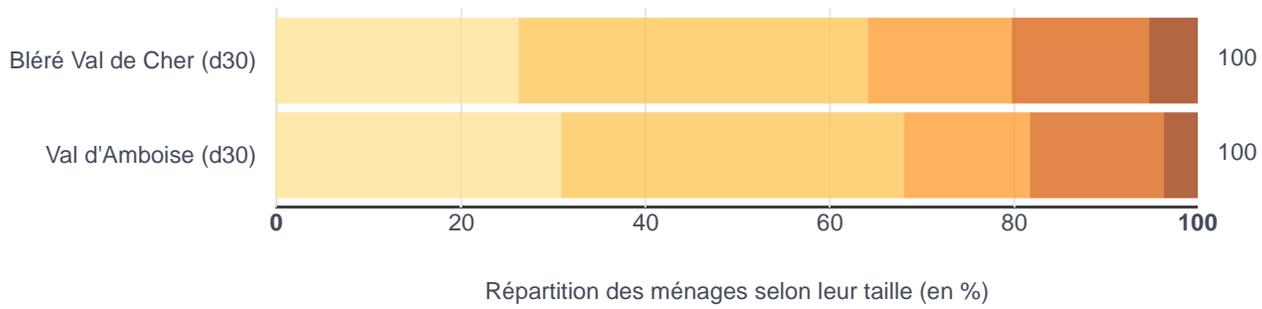


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais, la répartition des ménages selon le nombre de personnes qui le composent et selon le découpage par "Secteur D30".

Ménages : Répartition des ménages par taille pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais selon les secteurs de résidence

- Ménage d'une personne
- Ménage de deux personnes
- Ménage de trois personnes
- Ménage de quatre personnes
- Ménage de cinq personnes et plus

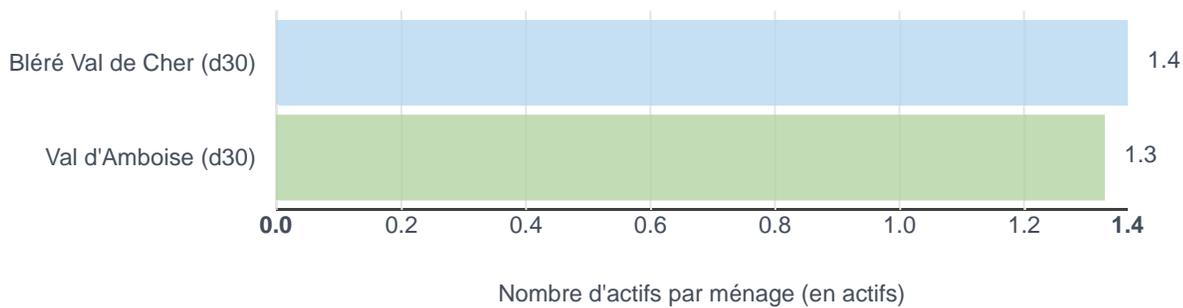


©EMC2 de Touraine

### 1.4 actif par ménage

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais, l'indicateur du "Nombre d'actifs par ménage" selon le découpage par "Secteur D30".

Ménages : Nombre d'actifs par ménage dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais selon le secteur de résidence



©EMC2 de Touraine

## Équipement des ménages

Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en voiture, vélo et deux-roues motorisés. L'utilisation des différents modes de transports s'appuie sur leur disponibilité pour les ménages et les personnes : possession du permis de conduire, accès à une voiture, disponibilité d'un vélo, équipement en deux roues motorisés sont autant d'éléments impactant les pratiques de mobilité. Si les secteurs où les ménages sont les plus équipés en automobiles sont aussi les secteurs où on utilise le plus la voiture pour se déplacer quotidiennement, la relation entre équipement et utilisation quotidienne des deux-roues est plus difficile à cerner.

### Équipement des ménages en véhicules particuliers

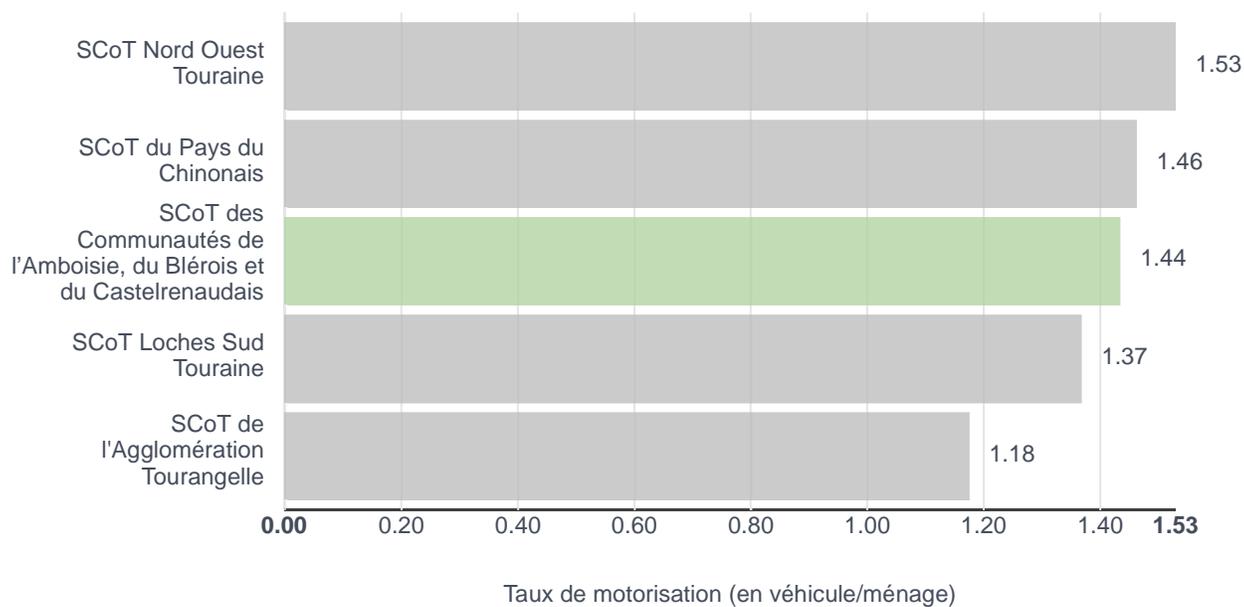
Ce chapitre traite de l'équipement des ménages en véhicules particuliers (abrégé VP), c'est à dire véhicules de tourisme ou véhicules utilitaires de moins de 1 000 kg de charge utile possédés par le ménage ou mis à disposition (totale ou limitée) d'une personne du ménage par son employeur. Dans la majorité des cas, le terme "véhicule" signifie donc voiture.

#### 1.44 voiture par ménage

Le taux de motorisation est le nombre moyen de voitures possédées par un ménage.

La figure suivant donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroidis et du Castelrenaudais, une comparaison du taux de motorisation avec les autres SCoT du département.

Équipement : Taux de motorisation des ménages sur le découpage SCoT du département d'Indre-et-Loire



©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation du taux de motorisation selon le découpage "Secteur D30" du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais.

Équipement : Cartographie du taux de motorisation dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais

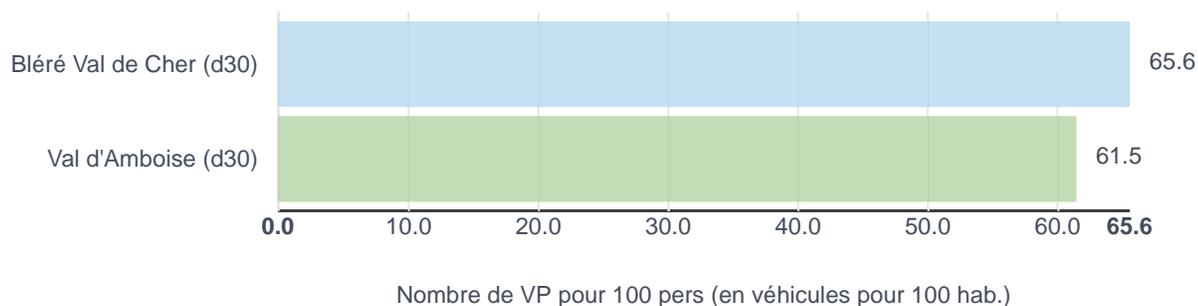


©EMC2 de Touraine

## Plus de 40 000 voitures à disposition des habitants du SCoT ABC

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, les caractéristiques du parc automobile grâce à l'indicateur "Nombre de VP pour 100 pers" selon le découpage par "Secteur D30".

Équipement : Nombre de VP pour 100 pers dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

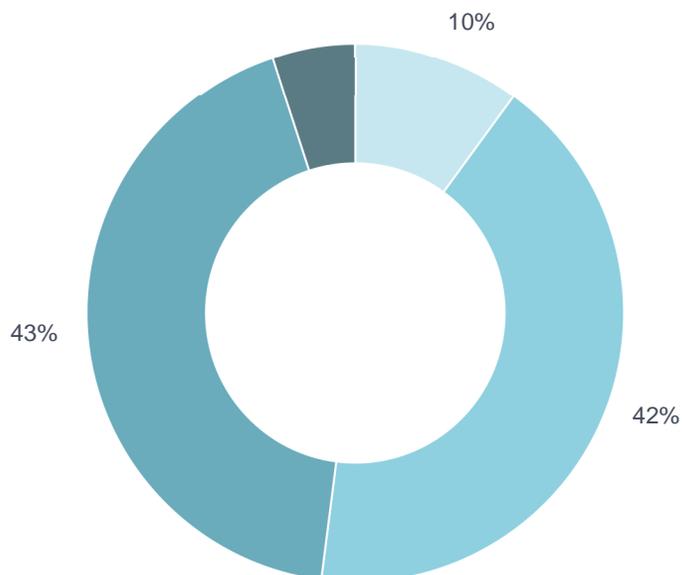
10% des ménages ne sont pas motorisés

Si 10% des ménages ne possèdent aucun véhicule, sont pas motorisés et 42% possèdent un véhicule, 48% des ménages sont multimotorisés, c'est-à-dire qu'ils ont deux véhicules ou plus à disposition.

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de voitures à disposition pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroid et du Castelrenaudais.

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroid et du Castelrenaudais

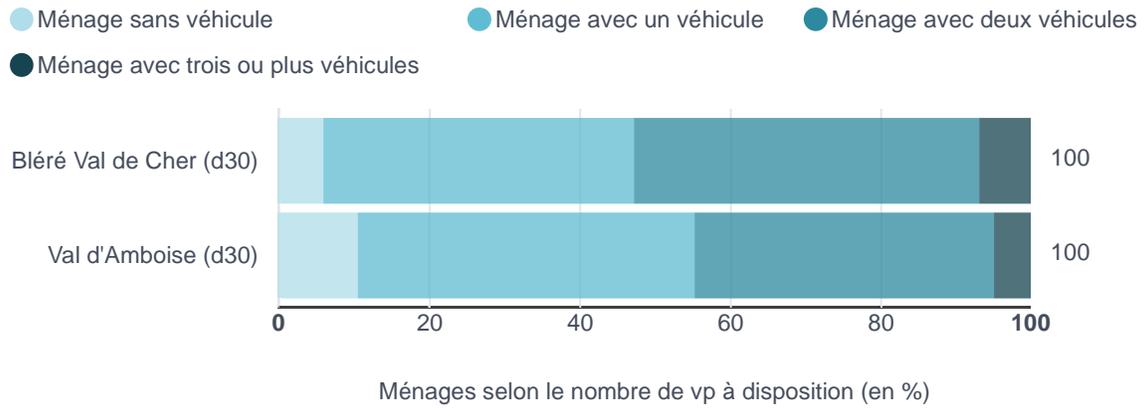
- Ménage sans véhicule
- Ménage avec un véhicule
- Ménage avec deux véhicules
- Ménage avec trois ou plus véhicules



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroid et du Castelrenaudais, la répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition selon le découpage par "Secteur D30".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de véhicules à disposition dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléroid et du Castelrenaudais

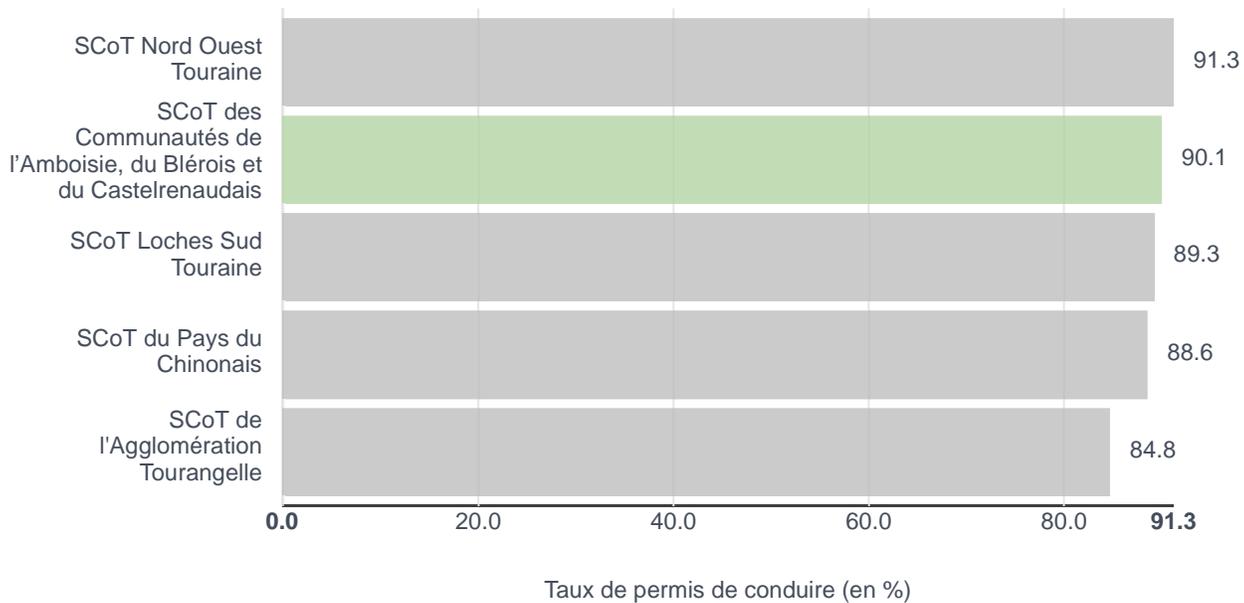


©EMC2 de Touraine

90% de la population en âge de conduire est en possession du permis de conduire

La figure suivante donne le taux de possession du permis de conduire pour les personnes de 18 ans et plus dans les différents SCoT du département d'Indre et Loire.

Équipement : Taux de possession du permis de conduire sur le découpage SCoT du département d'Indre-et-Loire



©EMC2 de Touraine

## Équipement des ménages en vélo

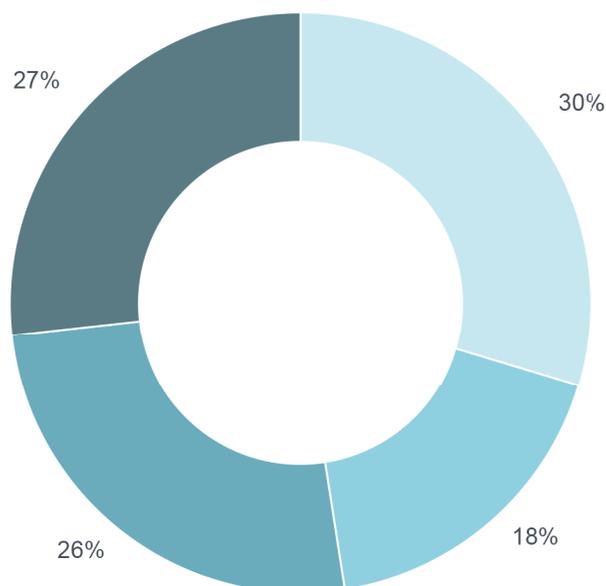
Ce chapitre décrit l'équipement en vélos des ménages, c'est-à-dire le nombre de vélo à disposition du ménage.

30% des ménages ne possèdent pas de vélo

La figure suivante donne la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais.

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais

- Ménage sans vélo
- Ménage avec un vélo
- Ménage avec deux vélos
- Ménage avec trois vélos ou plus

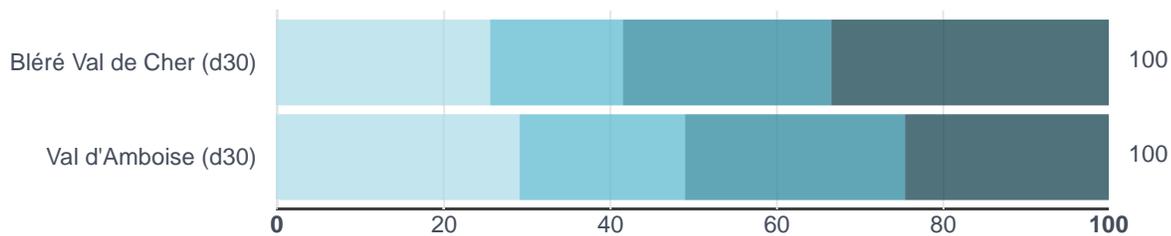


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition selon le découpage en "Secteur D30".

Équipement : Répartition des ménages selon le nombre de vélos à disposition dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

● Ménage sans vélo ● Ménage avec un vélo ● Ménage avec deux vélos ● Ménage avec trois vélos ou plus



Ménage selon le nombre de vélos à disposition (en %)

©EMC2 de Touraine

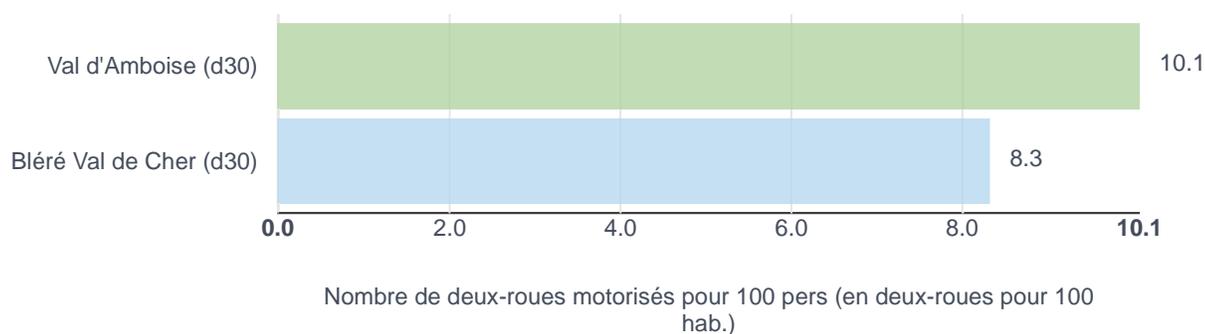
## Équipement des ménages en deux-roues motorisés

Ce chapitre décrit l'équipement en deux-roues motorisés des ménages, c'est-à-dire le nombre de deux-roues motorisés à disposition du ménage, qu'il s'agisse de moins de 50 cm<sup>3</sup> ou de plus de 50 cm<sup>3</sup>

8,2 deux-roues motorisés pour 100 habitants

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais, le taux d'équipement en deux-roues motorisés des ménages grâce à l'indicateur "Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers" selon le découpage en "Secteur D30".

Équipement : Nombre de deux-roues motorisés pour 100 pers dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais



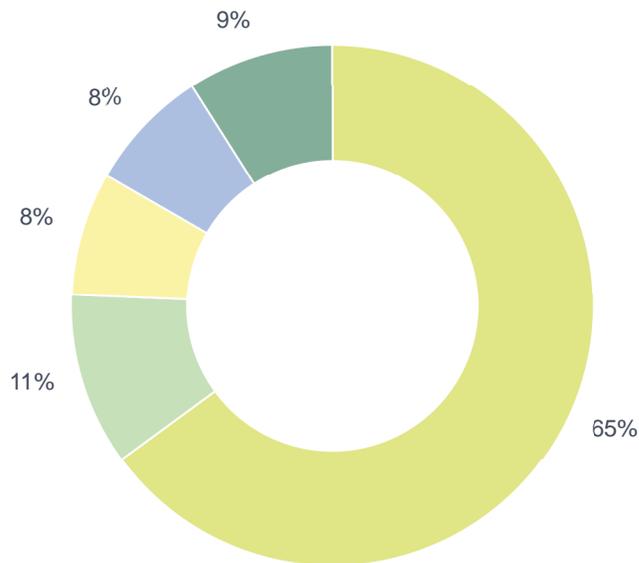
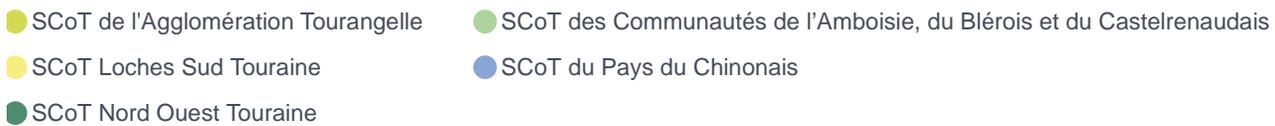
©EMC2 de Touraine

# Mobilité des résidents

Ce chapitre traite de la mobilité des résidents du SCoT ABC.

La figure suivante donne la répartition des déplacements réalisés par les habitants du département selon leur SCoT de résidence

Mobilité : Répartition des volumes de déplacements en Indre-et-Loire par SCoT



©EMC2 de Touraine

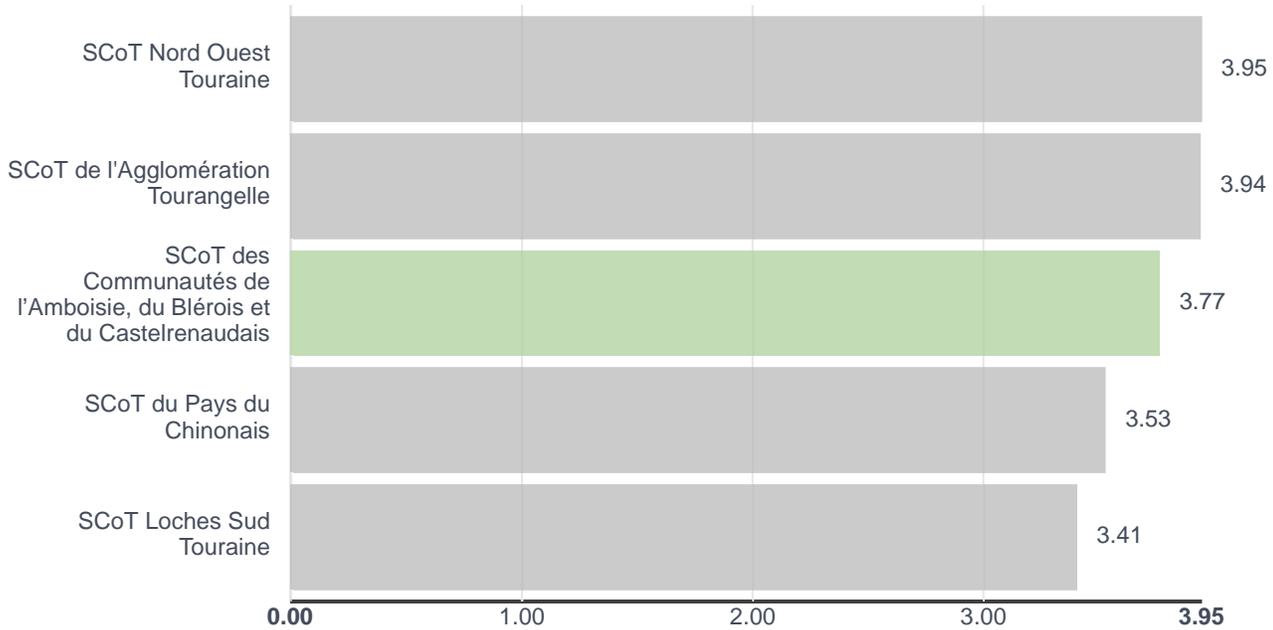
Le taux de mobilité est le nombre moyen de déplacements réalisé par un habitant au cours de la journée

3,77 déplacements par jour et par personne pour les habitants du SCoT ABC

Les habitants du SCoT ABC réalisent quotidiennement près de 300 000 déplacements.

Le graphique suivant donne une description de la mobilité des habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Taux de mobilité", en comparaison avec les autres SCoT du département.

Mobilité : Taux de mobilité selon le SCoT du département d'Indre-et-Loire



Taux de mobilité selon le secteur de résidence (en dép/jour/pers)

©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne une représentation cartographique des caractéristiques de mobilité de la population du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais grâce à l'indicateur "Taux de mobilité" selon le découpage par "Secteur D30"

Mobilité : Cartographie des caractéristiques de la mobilité dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

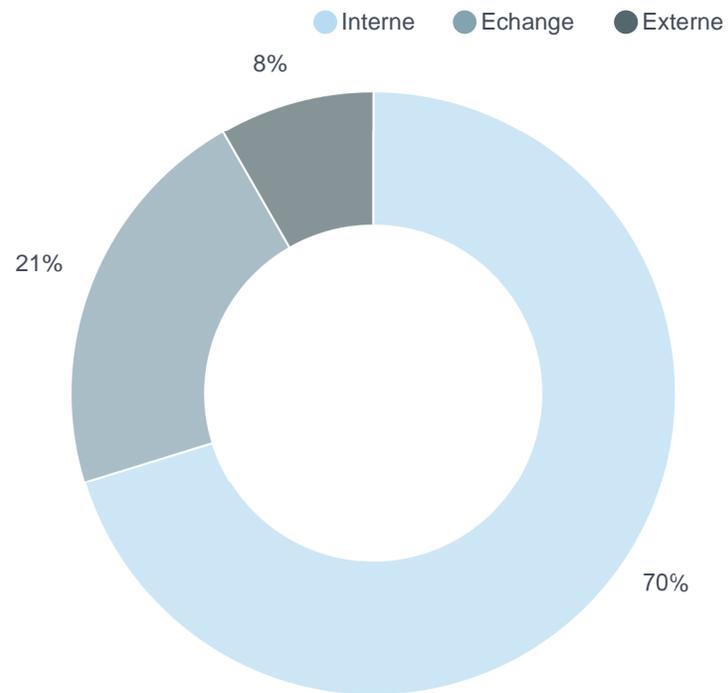
70% des déplacements des habitants sont effectués à l'intérieur du SCoT ABC

La figure suivante donne la répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais.

Mobilité : Répartition des types de déplacement réalisés par les habitants de SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais

La notion de mobilité se décline usuellement en 3 catégories :

- La mobilité interne ne prend en compte que les déplacements effectués au sein du territoire.
- La mobilité d'échange concerne les déplacements dont seule l'origine ou la destination est située sur le territoire.
- La mobilité externe concerne les déplacements dont ni l'origine ni la destination ne sont situées sur le territoire.



©EMC2 de Touraine

Les déplacements internes et d'échange sont qualifiés de déplacements en lien avec le territoire.

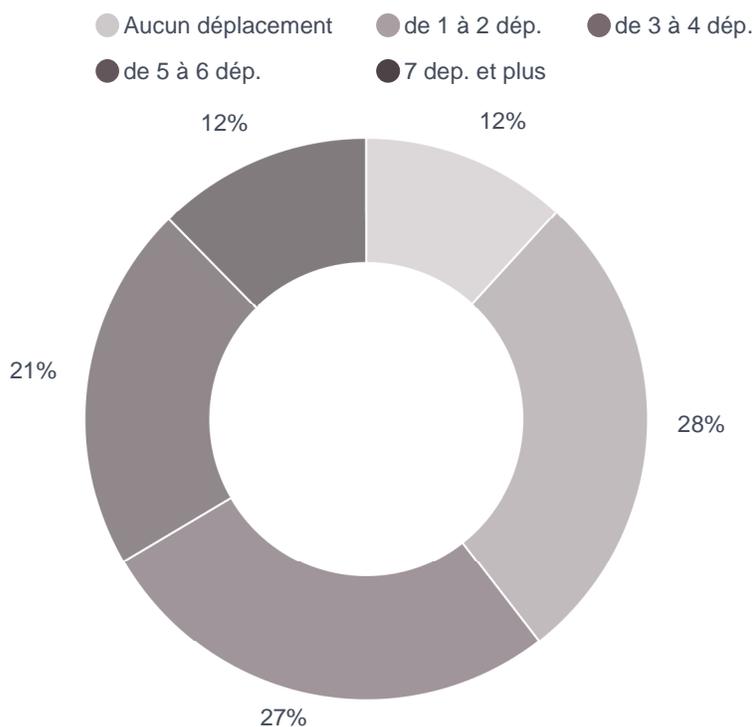
Ces notions de types de déplacements permettent de caractériser l'autonomie d'un territoire. En effet, les déplacements d'échanges ou externes traduisent le "besoin" d'une personne de quitter son territoire de résidence. A contrario, les déplacements internes illustrent l'autonomie du territoire.

Le taux de mobilité cache une grande disparité dans les mobilités individuelles. A présent, l'analyse porte sur la répartition du nombre de déplacements réalisés par les habitants du territoire.

Chaque jour, 12 % de la population ne fait aucun déplacement

La figure suivante donne la répartition des habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais selon le nombre de déplacements réalisés quotidiennement

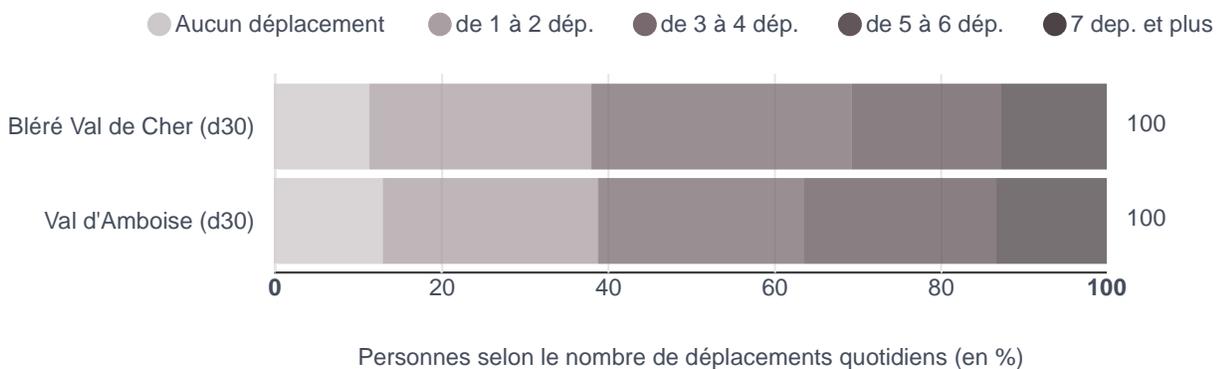
Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais, la répartition des habitants selon le nombre de déplacements quotidiens réalisés, selon le découpage "Secteur D30".

Mobilité : Répartition des personnes selon le nombre de déplacements quotidiens pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais selon les secteurs de résidence



©EMC2 de Touraine

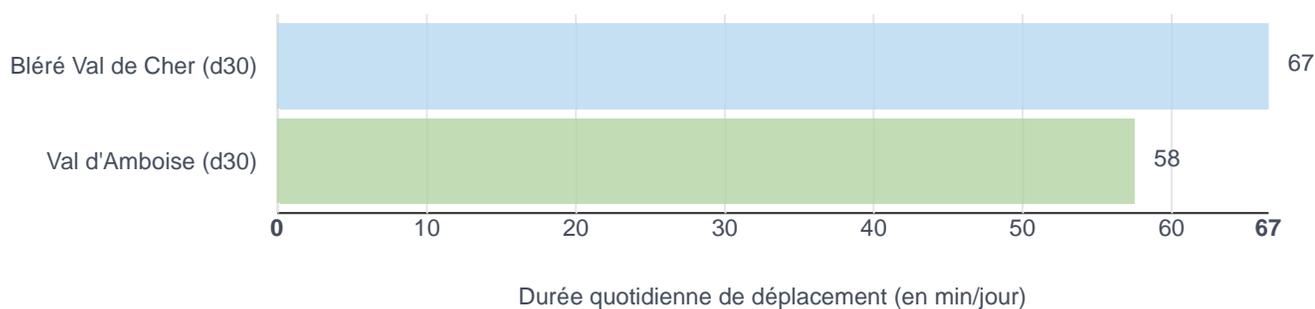
## Les durées de déplacement

Les deux figures suivantes donnent :

- la durée quotidienne de déplacement pour un habitant,
- la durée moyenne d'un déplacement.

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la durée quotidienne de déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur D30".

Mobilité : Durée quotidienne de déplacement dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la durée moyenne d'un déplacement dans les différents secteurs de résidence selon le découpage "Secteur D30".

Mobilité : Durée moyenne d'un déplacement dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Les distances de déplacement

Les figures suivantes donnent :

- la distance quotidienne de déplacement parcourue par un habitant
- la distance moyenne d'un déplacement

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la distance quotidienne parcourue par habitant selon le découpage en "Secteur D30"

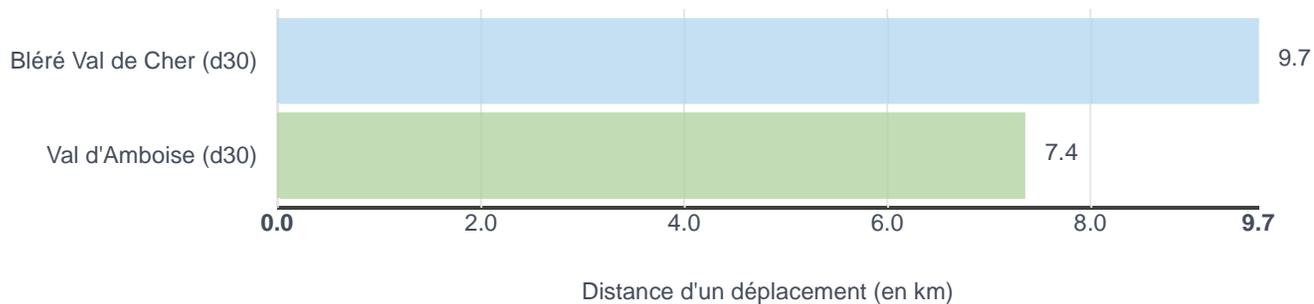
Mobilité : Distance quotidienne parcourue par habitants dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais, la distance moyenne d'un déplacement selon le découpage en "Secteur D30"

Mobilité : Distance moyenne d'un déplacement par habitants dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

# Les modes de déplacement

Comment on se déplace ?

Modes : Infographie pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais



68%



23%



Voiture

Marche

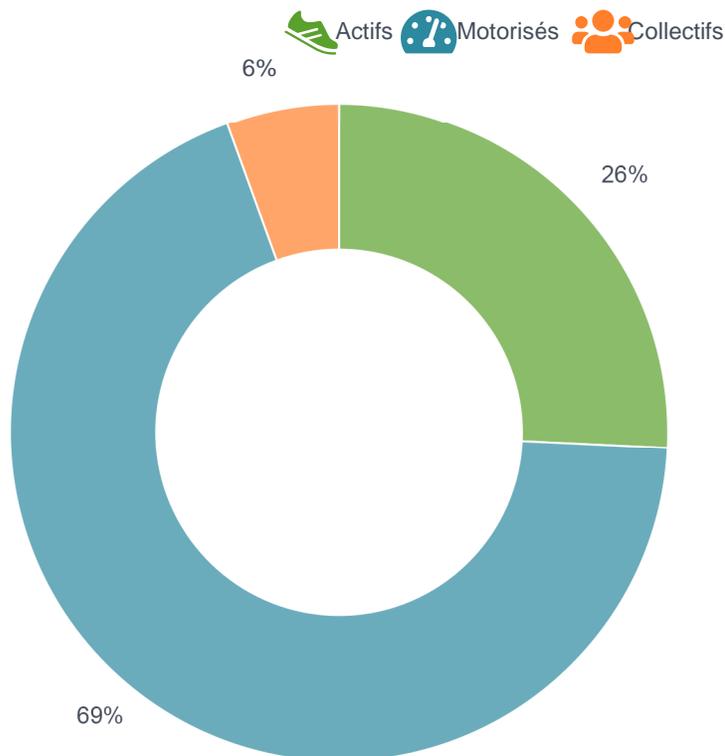
Chaque déplacement est effectué à l'aide d'un ou de plusieurs modes, motorisés ou non. Dans l'analyse des parts modales, seul le mode principal d'un déplacement est retenu. Si un seul mode a été utilisé (lors d'un déplacement dit monomodal), il s'agit du mode principal. Cependant, si plusieurs modes ont été combinés, le mode principal est déterminé selon une hiérarchie, fixée dans la méthodologie Cerema (voir partie "Analyse").

La marche à pied, quand elle permet de se rendre vers ou depuis un autre moyen de transport, n'est pas considérée comme un autre mode de déplacement. Ainsi, seuls les déplacements réalisés uniquement en marche à pied sont comptabilisés avec la marche comme mode principal.

Dans le cas de déplacements ayant nécessité plusieurs modes, on parle de déplacements intermodaux.

La figure ci-dessous donne les parts modales des déplacements effectués par les habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais, sans distinction du secteur de destination. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales des habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais



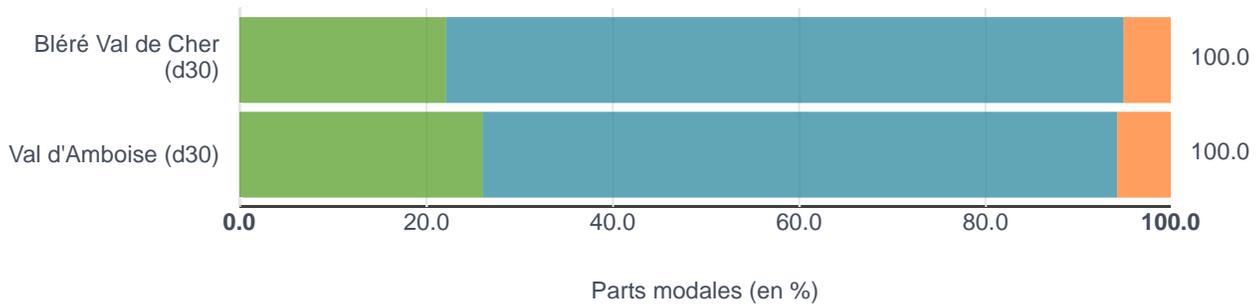
©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne les parts modales pour les différents secteurs d'analyse du SCoT ABC.

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, l'indicateur "Parts modales" selon le découpage en "Secteur D30". Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Parts modales dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

 Actifs  Motorisés  Collectifs



©EMC2 de Touraine

La carte suivante donne une représentation cartographique de la part modale du mode "Collectifs" selon le découpage en "Secteur D30".

Modes : Cartographie de la part modale de "Collectifs" pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Fréquence d'utilisation des modes par les habitants du territoire

Les personnes enquêtées donnent une réponse déclarative de leur fréquence d'utilisation des différents

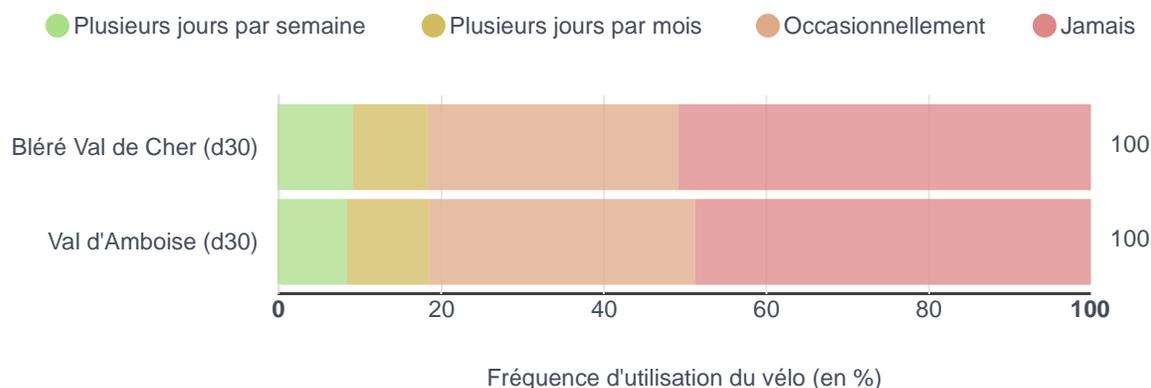
modes selon 4 temporalités:

- Plusieurs jours par semaine
- Plusieurs jours par mois
- Occasionnellement
- Jamais

Les différents modes concernés sont : le vélo, les deux-roues motorisés, la voiture-conducteur, le réseau TC urbain (notamment "Le Bus" à Amboise et "Fil Rouge" à Chateau Renault"), le "Train et TER Routiers" et les cars départementaux.

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais, la répartition de la fréquentation du mode "Vélo" selon le découpage en "Secteur D30"

Modes : Fréquence d'utilisation du mode "Vélo" dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

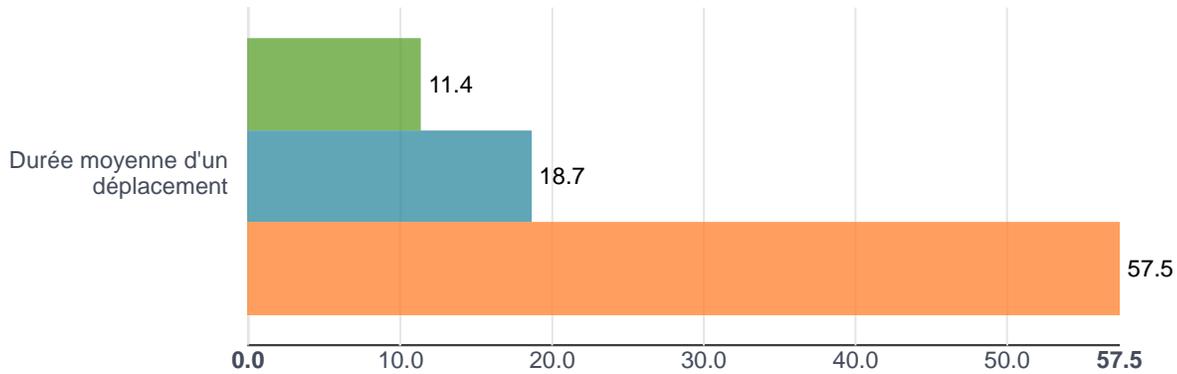
## Les distances et durées de déplacements selon les modes

La durée moyenne d'un déplacement est naturellement très hétérogène entre les modes.

La figure suivante donne pour les habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la durée moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Agrégés".

Modes : Durée moyenne d'un déplacement selon le mode pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

 Actifs  Motorisés  Collectifs



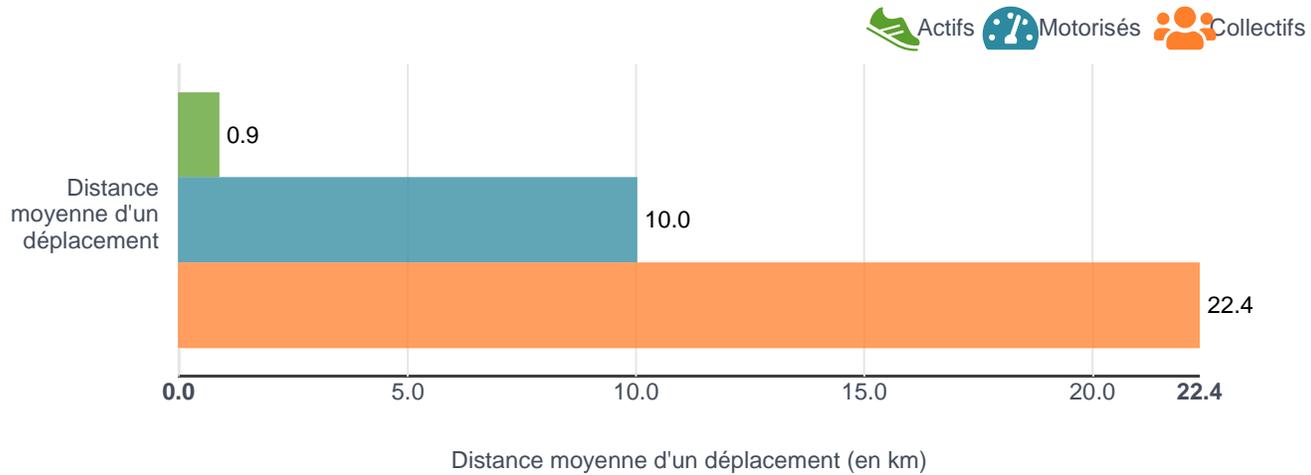
Durée moyenne d'un déplacement (en minutes)

©EMC2 de Touraine

Les modes de transport ont des zones de pertinence différentes notamment en terme de distance à parcourir et de vitesse qui influent sur les choix des usagers.

La figure suivante donne pour les habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais, la distance moyenne d'un déplacement selon le mode utilisé. Pour cette représentation, les modes de déplacements sont "Distance moyenne d'un déplacement".

Modes : Distance moyenne d'un déplacement selon le mode pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blémois et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Occupation des véhicules

Combien sommes-nous par véhicule ?

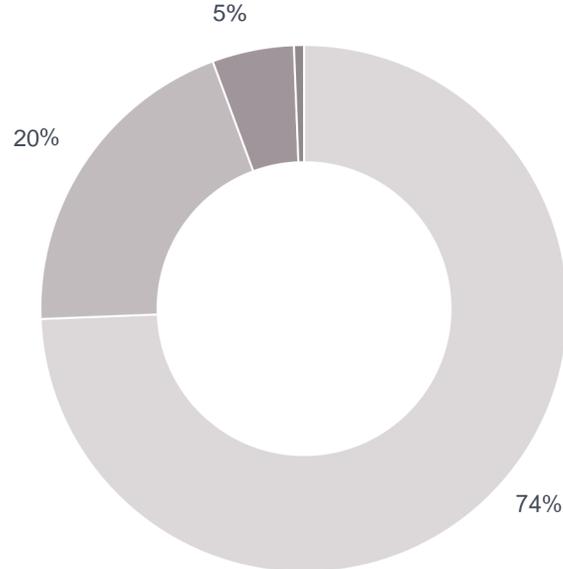
74% des véhicules ne sont occupés que par une seule personne

Le nombre moyen de personne par voiture peut être calculé en faisant la moyenne du nombre d'occupants des véhicules déclarés par les conducteurs de voiture à chaque trajet.

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais, la répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées.

Modes : Répartition des déplacements en voiture selon le nombre de personnes transportées pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais

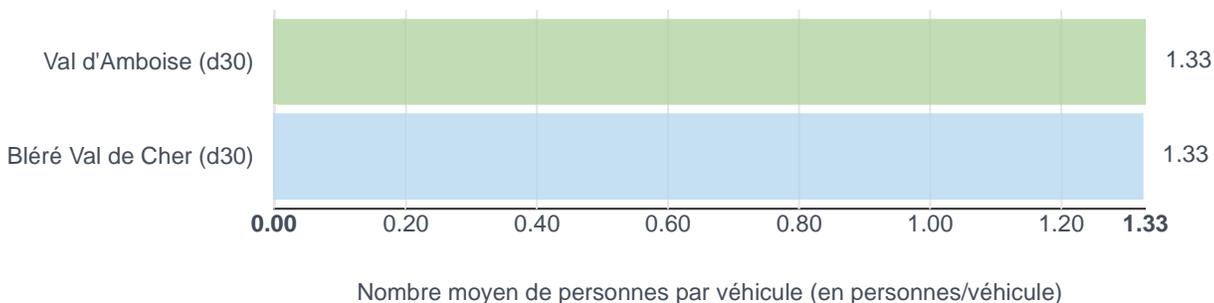
- Conducteur seul
- Conducteur et 1 passagers
- Conducteur et 2 passagers
- Conducteur et 3 passagers ou plus



©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais, le nombre moyen de personnes par voiture selon le découpage en "Secteur D30".

Modes : Nombre de personnes par véhicule dans le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléris et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Déplacements intermodaux

Dans les données de l'enquête ménages déplacements, les déplacements intermodaux correspondent aux déplacements ayant nécessité l'utilisation d'au moins deux modes de transport, qu'ils soient différents ou identiques. Un déplacement ayant enchaîné deux trajets en bus urbain est ainsi considéré comme un déplacement intermodal au même titre que le déplacement enchaînant un trajet en voiture et un trajet en train, par exemple.

Les trajets à pied pour se rendre ou depuis un autre moyen de transport (par exemple pour se rendre de sa voiture à son lieu de destination final, ou de son domicile à un arrêt de transport en commun) ne sont pas considérés dans la chaîne de déplacement et par conséquent ne sont pas considérés comme un autre mode (donc non comptabilisés dans le déplacement intermodal).

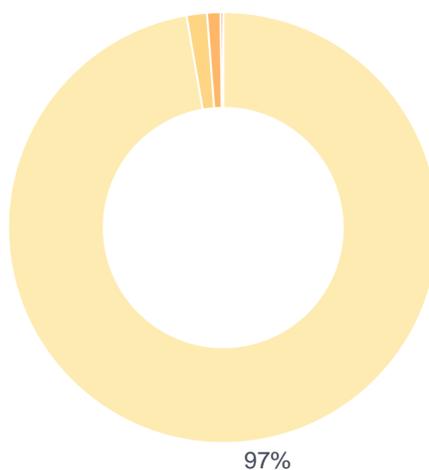
## 2.74 % de déplacements intermodaux

Sur 230 000 déplacements internes et d'échange, 97% des déplacements des habitants du territoire ne comprennent qu'un seul mode de transport.

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la répartition des déplacements selon le nombre de modes utilisés au cours de celui-ci.

Modes : Répartition des déplacements intermodaux selon le nombre de modes utilisés pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

- Dép. à un seul mode
- Dép. à deux modes
- Dép. à trois modes
- Dép. à quatre modes
- Dép. à cinq modes et plus



©EMC2 de Touraine

Les déplacements intermodaux représentent donc une part infime de l'ensemble des déplacements.

## Motifs de déplacements

Les enquêtes déplacements caractérisent les motifs de déplacement en 38 motifs. Afin de produire une analyse compréhensible et représentative, il convient d'agréger ces modes :

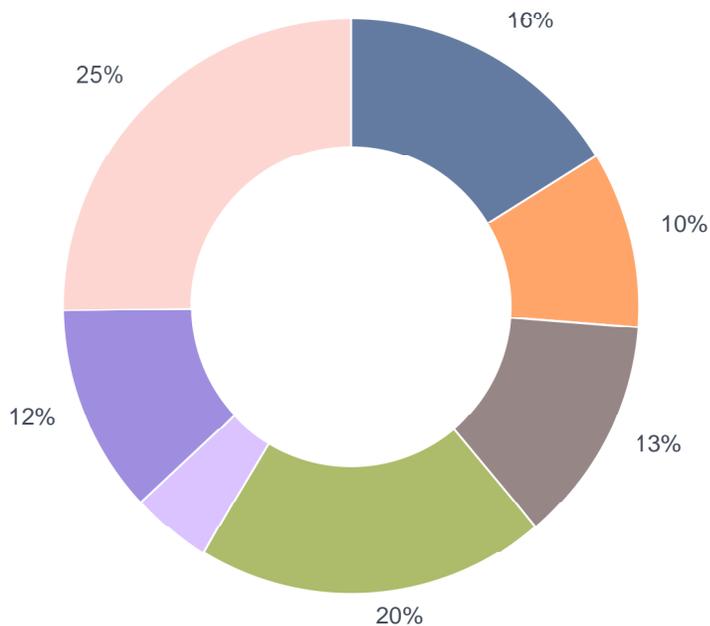
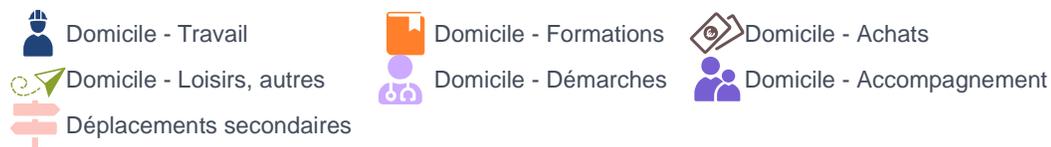
- Les motifs liés au travail : travail sur le lieu d'emploi déclaré, travail sur un autre lieu - télétravail, travail sur un autre lieu - hors télétravail, rechercher un emploi et tournée professionnelle
- Les motifs liés à la formation :
  - Être gardé (nourrice, crèche,...), étudier à l'école maternelle et primaire, au collège , au lycée sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
  - Étudier à l'université ou dans une grande école sur le lieu déclaré ou sur un autre lieu
- Les motifs liés aux achats
  - Achats en petit et moyen commerce : faire des achats en petit et moyen commerce et "drive in" et faire des achats en marché couvert et de plein vent
  - Achats en grand magasin : visite d'un magasin, d'un centre commercial ou d'un marché de plein vent sans effectuer d'achat, réaliser plusieurs motifs en centre commercial, faire des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes et récupérer des achats faits sur internet (service "drive")
- Les motifs liés aux loisirs, visite ou démarche
  - Les loisirs : se restaurer hors du domicile, visiter des parents ou des amis, tournée de magasin sans achat, participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives, faire une promenade, du « lèche-vitrines », prendre une leçon de conduite
  - Les démarches : recevoir des soins (Santé), faire une démarche autre que rechercher un emploi
  - Autres : autres motifs
- Accompagnement : accompagner quelqu'un aller chercher quelqu'un, déposer d'une personne à un mode de transport, reprise d'une personne à un mode de transport (personne présente ou absente)

Les motifs de déplacements seront ici analysés selon les motifs combinés. Le motif combiné est l'association du motif à l'origine avec le motif à destination, indépendamment du sens du déplacement. Les déplacements du domicile vers le travail ou du travail vers le domicile sont tous comptés sous le motif combiné "domicile-travail". Les déplacements secondaires correspondent à des déplacements dont ni l'origine, ni la destination n'est le domicile.

Les déplacements Domicile <-> Travail représentent 16% des déplacements des habitants du SCoT ABC

La figure suivante donne la répartition des déplacements selon le motif combiné pour les habitants du SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléerois et du Castelrenaudais. La représentation utilise les "Motifs agrégés"

Motifs : Répartition des motifs combinés pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Bléerois et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

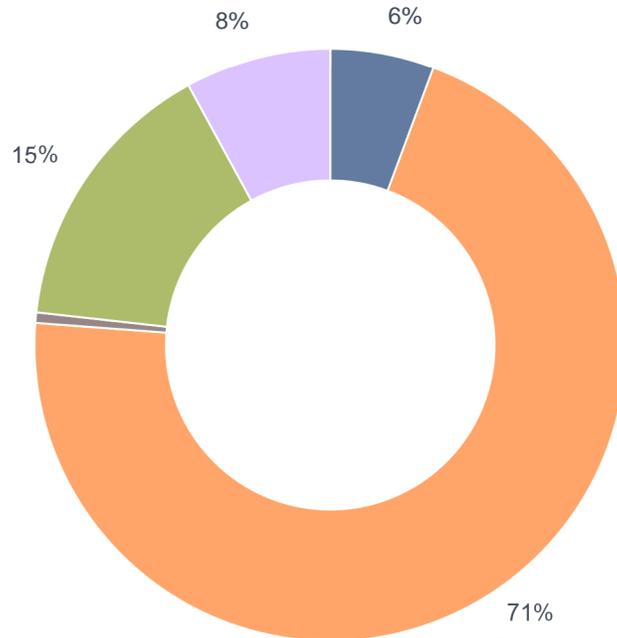
71% des déplacements d'accompagnement sont liés à la formation et quasiment uniquement (69%) vers une école.

La destination vers un lieu de formation (écoles ou études) représente 71% des déplacements "accompagnement", et 15% de l'accompagnement concerne un motif de loisirs.

La figure suivante donne pour les déplacements de motif "Accompagnement", le motif de déplacement de la personne accompagnée.

Motifs d'activité : Répartition des déplacements par activités pour les personnes accompagnées pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

Travail Formations Achats et services Loisirs, autres  
Démarches



©EMC2 de Touraine

Dans l'analyse de la mobilité qui vient d'être menée, les déplacements sont considérés indépendamment les uns des autres. Cette approche simple à mettre en oeuvre, est imparfaite puisqu'en réalité, les déplacements s'enchaînent. Le choix d'un mode est souvent conditionné par le précédent mode employé. Une personne utilisant sa voiture pour un déplacement est, dans la plupart des cas, contrainte d'effectuer un déplacement retour avec celle-ci. Pour appréhender ce phénomène, l'analyse s'appuie sur la notion de boucle de déplacements. Une boucle de déplacements est constituée par l'ensemble des déplacements réalisés par une personne de son départ du domicile jusqu'à son retour au domicile.

La chaîne de déplacements est constituée, dans la majorité des cas, d'une ou plusieurs boucles de déplacement.

La figure suivante donne la répartition des boucles de déplacement réalisées par les habitants du SCoT ABC selon le nombre de déplacements de celle-ci.

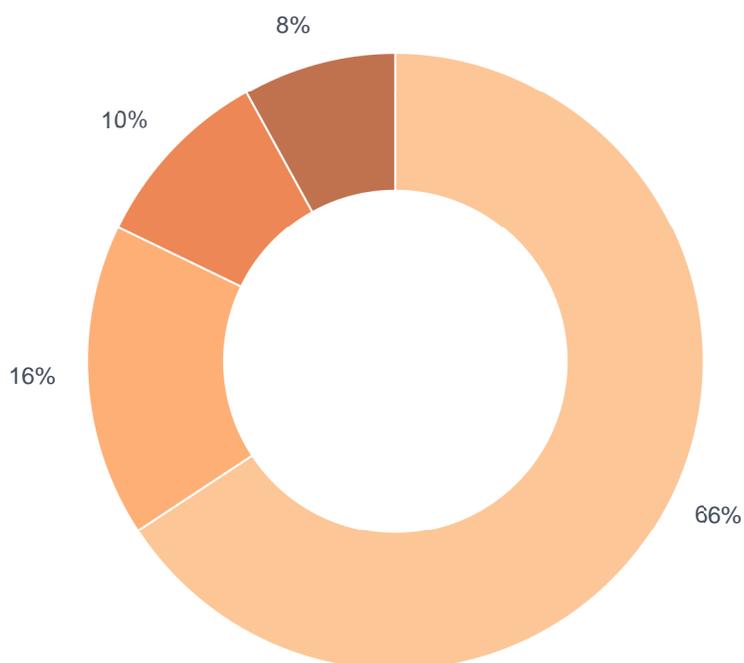
Une boucle à deux déplacements représente une boucle avec un seul motif entre un départ et un retour du domicile.

## 66% des boucles sont des allers-retours du domicile vers le domicile

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, la part de boucle selon le nombre de déplacements qui la compose.

Motif : Répartition du nombre de boucles selon leur longueur pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais

- Boucle de deux déplacements
- Boucle de trois déplacements
- Boucle de quatre déplacements
- Boucle de plus de cinq déplacements

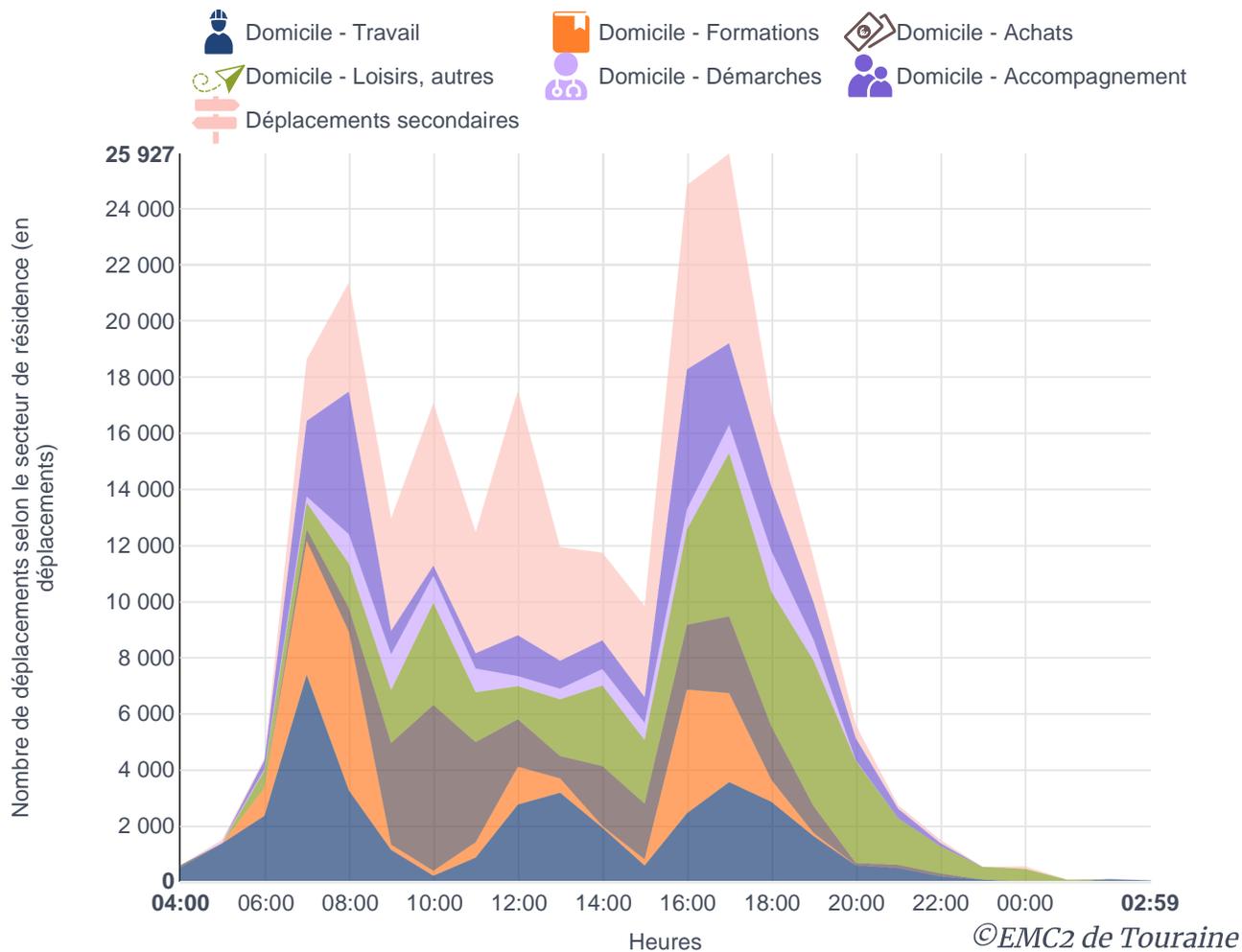


©EMC2 de Touraine

La figure suivante donne l'évolution journalière des déplacements selon le motif combiné.

La figure suivante donne, pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais, l'évolution au cours de la journée des déplacements selon le motif combiné.

Motifs combinés : Profil journalier des déplacements pour le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérais et du Castelrenaudais



©EMC2 de Touraine

## Les flux de déplacements

La carte suivante représente les flux de déplacements entre le SCoT ABC et les autres SCoT du département.

Plus de 45 600 déplacements entre le SCoT ABC et le SCoT de l'Agglomération Tourangelle.

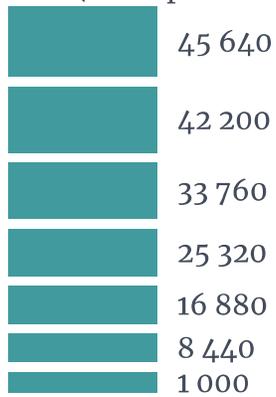
La carte suivante représente les flux des habitants de Indre-et-Loire, vers et depuis le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais.

Flux : Représentation des flux de déplacements vers et depuis le SCoT des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais

Passer la souris sur la carte ...

Légende :

Flux ( en déplacements)



Flux internes ( en déplacements)

